

UFF ALLOCATION **DYNAMIQUE**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2024

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social: 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	12
Rapport d'activité.....	13
Rapport certifié du commissaire aux comptes	22
Annexe SFDR article 8.....	76

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2024**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : Pricewaterhousecoopers Audit, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0011399914 UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M
- FR0013173390 UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A
- FR0014000YE2 UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants:

- Part M : capitalisation et/ou distribution annuelle
- Part A : capitalisation
- Part N : capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, à travers une gestion active et discrétionnaire de l'allocation entre les divers marchés, classes d'actifs actions, devises et taux et zones géographiques.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (dividendes/coupons réinvestis) :

- 25% FTSE World : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times. Il est libellé en dollar et converti en euro ;
- 25% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large, Mid & Small Cap Net Return: est établi par la société Bloomberg Index Services Limited, exprimé en euros et calculés sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Cet indice « actions » est composé des principales capitalisations de la zone euros.
- 25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating « investment grade ». Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays ;
- 25% Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index : cet indice obligataire composé d'émissions obligataires de tous pays réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating « investment grade ». Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays. Il est libellé en dollar et converti en euro.

L'indice FTSE World est administré par FTSE International limited et est disponible sur le site : www.ftserussell.com. L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large, Mid & Small Cap Net Return est un indice de marché qui ne tient pas nécessairement compte, dans la composition ou la méthode de calcul, des caractéristiques ESG promues par le Fonds. Toutes informations complémentaires sur les méthodes de calcul de cet indice peuvent être obtenues par l'investisseur sur le site : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/benchmark-regulation-resources/>

A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Les indices Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index et Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index sont administrés par Bloomberg Barclays et est disponible sur le site www.bloombergindices.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de ces indices de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des OPC sous-jacents. Ceux-ci relèvent des articles 8 ou 9 du Règlement SFDR pour au moins 90% de l'actif net du fonds. Les stratégies sous-jacentes sont différentes et indépendantes les unes des autres.

Les limites méthodologiques peuvent s'apprécier en termes de nature de l'information ESG (quantification de données qualitatives), et d'homogénéité des données ESG (différence et évolution méthodologiques).

Le FCP vise une performance à long terme par la sélection des valeurs et une allocation discrétionnaire entre les principales classes d'actifs (actions, taux, change) et zones géographiques.

Le portefeuille pourra être exposé indifféremment de 0 à 100% sur tous les marchés d'actions et de change et/ou de -30 à 100% sur tous les marchés de taux (quel que soit le type d'émetteur). Le risque de change pourra atteindre 100% maximum.

L'exposition pourra être réalisée ou ajustée indifféremment par investissement direct sur les marchés, par le biais d'OPC ou au moyen d'instruments financiers à terme simples. L'OPCVM sera investi entre 50 et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Toutefois :

- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.
- Le fonds pourra être investi indirectement jusqu'à 100% de son actif net en titres spéculatifs (dit à haut rendement).

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,

- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs représentés dans l'indicateur de référence,
- pour chacune des poches ainsi définies, le gérant sélectionnera des OPC et/ou des valeurs.

L'allocation d'actifs sera discrétionnaire et décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et des devises. Cette allocation pourra donc s'écarter de la composition de l'indicateur de référence.

Le processus de sélection est basé sur des critères quantitatifs (performances, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (rencontres avec les gérants, envoi de questionnaires). Ces critères sont destinés à établir des comparaisons entre les différents fonds étudiés afin de sélectionner les OPC les plus adaptés à la réalisation de l'objectif de gestion.

L'analyse qualitative doit permettre de corroborer l'analyse quantitative. Il s'agit notamment de vérifier la cohérence du processus de gestion au travers d'analyses des documents de présentation de la gestion, de reporting de la gestion passée ou encore de rencontres avec les sociétés de gestion des fonds.

Le fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Compte tenu de son style de gestion, le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

➤ **Risque de gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé au risque de dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. L'exposition maximale du portefeuille au risque actions est comprise entre 0% et 100% de l'actif net. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait

que les marchés de petites capitalisations (le FCP pourra y être exposé, dans la limite de 50% de son actif) sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative.

Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

La sensibilité du portefeuille taux du FCP est comprise entre -10 et +10. L'exposition du FCP sur les marchés taux est comprise entre -30 et 100%.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de crédit**

Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur, mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion du FCP. Le portefeuille est susceptible d'être investi en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement en termes de transparence et de liquidité peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents et non OCDE**

La partie de l'actif investie en titres de capital et /ou titres de créance de pays émergents et les pays non OCDE directement ou par l'intermédiaire d'OPC pourra atteindre 60% de l'actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les marchés émergents comporte un degré de risque élevé, en raison de leur situation politique et économique, qui peut affecter la valeur des investissements. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra investir dans des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription ...) négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF).

Les titres détenus pourront relever de tous secteurs, de tous univers d'investissement et de toutes zones géographiques.

Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital de pays non OCDE ou émergent ne pourra pas excéder 30% de l'actif du FCP et celle investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Néant

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (*Fonds d'investissement Alternatifs*) de droit étranger

Le FCP est un fonds de fonds qui investira entre 50 et 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

➤ **Les instruments dérivés**

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- augmentation de l'exposition au marché et précision avec un effet de levier maximum autorisé jusqu'à une fois l'actif net,
- autres stratégies

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, des obligations remboursables en actions ainsi que des droits et warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

29 décembre 2023

- Ajout de l'avertissement sur l'absence de gates.

31 mai 2024

- L'indice de référence composite : FTSE World / Euro Stoxx® / Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index sera remplacé par :

- Indice FTSE World / Bloomberg Eurozone Developed Markets Large, Mid & Small Cap Net Return et / Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index

2 septembre 2024

- Création de la part N

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2023.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2023, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2023 : 13, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2023 : 1 097 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 685 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 411 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 885 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 211 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais de fonctionnement et autres services *	Actif net	Part M : 0,5 % TTC maximum Part A : 2,50% TTC maximum Part N : 0,92% TTC maximum

Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50 % TTC maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 35,88 euros
Commissions de surperformance	Néant	Néant

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2024 est de :

- 1,56% pour la part M
- 3,56% pour la part A
- 1,66% pour la part N création le 2/09/2024

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau tous les droits de vote reçus par lui dans les délais.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

- Part M : capitalisation et/ou distribution
- Part A : capitalisation

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2023- SEPTEMBRE 2024**

octobre 2023

En octobre, pour la troisième fois consécutive, les marchés financiers ont consolidé, affectés aussi bien par des questions macroéconomiques que microéconomiques. Sur le plan microéconomique, les résultats des entreprises publiés pour le troisième trimestre de l'année ont été accueillis de manière impitoyable par les marchés. Ainsi, en France, Alstom a perdu plus de 43% sur le mois, pénalisé par l'annonce d'une très forte révision de son cash-flow libre. De même, WorldLine, spécialiste français des paiements, a décroché de plus de 55% sur le mois et même de 60% le jour de l'annonce d'une révision à la baisse de ses objectifs de croissance. Dans le secteur de la santé, l'annonce par Sanofi de la vente de son pôle de médicaments grand public n'a pas permis de compenser celle de la hausse des investissements dans la recherche et le titre a perdu plus de 15% en octobre. A l'inverse, les entreprises ayant annoncé des résultats flamboyants n'ont pas vu leurs titres profiter de hausses symétriques. Par exemple, en France, Dassault Systèmes ne décolle que de 10%, tandis qu'aux Etats-Unis Netflix n'engrange que 9% de hausse sur le mois. Sur le plan macroéconomique, le niveau des taux d'intérêt a été largement influencé par les attaques terroristes sanglantes du Hamas en Israël le 7 octobre et la réponse militaire qui est toujours en cours et qui cause des pertes civiles immenses. Le 9 octobre, les cours du pétrole ont commencé à flamber pour prendre jusqu'à 9% en quinze jours, ce qui a contribué à raviver les craintes d'une pénurie énergétique mondiale et donc d'un retour de pressions inflationnistes importantes. En conséquence, les taux d'intérêt européens et américains ont franchi des seuils symboliques : 5% le 19 octobre pour le taux à 10 ans américain et tout proche des 3,6% pour le 10 ans français la veille. Depuis ce pic, les marchés semblent revenir progressivement à un fonctionnement moins chaotique, car les répercussions économiques semblent être pour le moment contenues, comme pour la fourniture et l'obtention de pétrole et de gaz en quantités suffisantes pour maintenir l'embargo européen sur les énergies fossiles russes. Dans ce contexte, les marchés actions européens affichent des baisses de l'ordre de 2,5% et 3,5%, et comprises entre 2% et 3% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents corrigent de 4% en moyenne. Enfin, l'euro est stable contre le dollar sur le mois, mais gagne encore plus de 1,5% sur le yen japonais, au plus bas depuis 15 ans.

novembre 2023

Le mois de novembre 2023 a été marqué par le retour en grâce des marchés financiers, actions en tête, avec des rebonds extrêmement forts sur la plupart des places occidentales et émergentes. Ces performances parfois stellaires ont été provoquées par la publication de chiffres d'inflation indiquant qu'elle était en passe d'être vaincue. Ainsi, alors que le conflit dans la bande de Gaza, provisoirement en pause pour récupérer une partie des otages, avait propulsé le taux à 10 ans américain au-dessus du niveau de 5% de rendement, la publication de taux d'inflation mensuelle compris entre 0,1%, pour l'inflation globale, et 0,2%, pour l'inflation cœur, c'est-à-dire hors alimentation et énergie, a incité les investisseurs à acheter massivement des actifs sans risque. Forts du sentiment unanime que le combat contre l'inflation était en passe d'être gagné par la Banque centrale américaine, les opérateurs se sont tellement rués sur les bons du trésor américain que le taux à 10 ans a plongé sous les 4,3% à la fin du mois. De ce côté de l'Atlantique, c'est également le ton très rassurant des banquiers centraux qui a remis du fuel dans la machine. Le fait que l'ensemble des gouverneurs de la BCE a indiqué que l'institution de Francfort devrait opter pour un statu quo sur les taux directeurs couplé à des taux d'inflation en fort ralentissement ont offert beaucoup de visibilité aux investisseurs européens. En conséquence, les taux à long terme français et allemand se sont largement détendus, de plus de 35

points de base de part et d'autre du Rhin. Dans ce contexte, les marchés actions européens affichent des hausses de l'ordre de 6% à 8%, et comprises entre 9% et 11% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents progressent de 8% en moyenne, avec toutefois une déception pour les actions chinoises qui ne montent que de 2,5%. Sans surprise, avec des taux en forte baisse et une inflation qui ralentit, ce sont tout d'abord les secteurs technologique et immobilier qui se sont largement redressés : en Europe et aux USA, ces deux segments de marché reprennent entre 10% et 15% sur le mois. En revanche, les secteurs de l'énergie et de la consommation de base sous-performent largement les indices génériques. Enfin, l'euro progresse de 3% contre le dollar sur le mois.

décembre 2023

Le mois de décembre 2023 a vu les marchés financiers poursuivre sur leur lancée initiée à la fin du mois d'octobre pour terminer l'année en fanfare. Que ce soient les actions, les obligations ou les actifs de diversification, tous finissent à des niveaux record. Comme le mois dernier, ce sont les espoirs de baisse des taux d'intérêt qui ont servi de supercarburant aux opérateurs. Ainsi, on a pu assister à une spectaculaire détente des rendements obligataires, chaque fois amplifiée par la publication d'un indicateur qui pointait vers une décélération prononcée de l'inflation. Outre-Atlantique, toutes les statistiques telles que les coûts salariaux unitaires, l'inflation anticipée 1 an et 5 ans / 10 ans de l'Université du Michigan, les prix à la production, les prix à l'importation ou le déflateur du PIB ont servi de prétexte à accumuler des emprunts d'état. Par conséquent, les rendements à 10 ans ont à nouveau perdu une cinquantaine de points de base, renforçant l'inversion de la courbe des taux. En Europe, l'inflation publiée en décembre pour le mois de novembre a été encore plus forte que prévue, en recul de 0,6%. Subséquemment, les rendements obligataires à 10 ans de part et d'autre du Rhin ont perdu plus de cinquante points de base également, et même près de soixante-dix pour le 10 ans italien. Ce rallye obligataire de fin d'année a entraîné dans son sillage un rallye actions, et a même ressuscité le marché des petites et moyennes valeurs aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Ainsi, sur le mois, l'indice Russell 2000, fortement pondéré en valeurs moyennes s'envolait de plus de 14% tandis que le MSCI Europe Small Caps, représentatif des petites capitalisations européennes bondissait de plus de 7%. Le Bitcoin quant à lui affiche une performance supérieure à 13% contre le dollar américain en décembre. Sur les indices représentatifs des grandes capitalisations, les hausses sont moins sensibles mais néanmoins très solides, avec plus de 3% de progression pour le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 et de l'ordre de 5% à 6% respectivement pour le S&P 500 et le Nasdaq. Enfin, l'euro termine l'année sur une note positive et monte à nouveau de 2% face au dollar sur le mois.

janvier 2024

Janvier 2024, à l'instar de décembre 2023, est véritablement le mois de tous les records sur les marchés développés, ce qui est loin d'être le cas pour les marchés émergents pénalisés par les marchés chinois notamment. Une fois n'est pas coutume, on a pu constater un engouement particulier pour les actions japonaises, toujours largement soutenues par l'image laxiste de la Banque du Japon, dont le taux directeur reste fortement ancré sur le niveau de -0.10%. C'est probablement la dernière banque centrale des économies développées à tenir un taux négatif. En Europe, l'actualité a été dominée par les révoltes des agriculteurs dans de nombreux pays dont l'Allemagne et la France. Outre l'accent légitime mis sur le niveau de vie extrêmement bas de la profession, on a pu assister à la validation de discours prônant l'abandon de normes environnementales ambitieuses par toutes les forces politiques en présence, ce qui augure assez mal la campagne des élections européennes à venir. En France, ce mouvement social a cueilli le nouveau Premier ministre Gabriel Attal, qui n'a ainsi pas pu bénéficier du moindre état de grâce. Outre-Atlantique, le combat pour remporter l'élection présidentielle de novembre prochain a été lancé par le début des primaires républicaines qui se résument d'ores et déjà à un affrontement entre le revenant Donald Trump et celle qui a été son ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley, Ron de Santis ayant retiré sa candidature après le caucus de l'Iowa le 15 janvier. A l'heure actuelle et à moins d'une surprise, tout porte à croire que le monde va assister au match retour de l'élection d'il y a 4 ans. Sur le plan macro-économique, aucune surprise n'est venue perturber réellement l'équilibre

actuel des marchés financiers. Les chiffres d'inflation publiés sont ressortis globalement en ligne avec les attentes, tout comme ceux concernant la croissance du PIB. Seule ombre au tableau, le discours de Jerome Powell le 31 janvier a douché quelque peu les espoirs des investisseurs de voir se matérialiser les six baisses de taux implicitement prévues par la forme de la courbe des taux américaine. Sur les marchés actions, le bilan est assez simple pour les marchés développés qui terminent le mois en hausse. Les valeurs technologiques et de croissance ont parfois fortement rebondi, bénéficiant de l'annonce de résultats souvent extraordinaires. C'est notamment le cas pour l'équipementier technologique ASML, le conglomérat du luxe LVMH ou pour Microsoft, qui est devenue la première capitalisation mondiale devant Apple. Ainsi, le CAC 40 progresse de 1.6%, alors que l'Eurostoxx 50 avance de près de 3% tout comme le MSCI World en euro. Aux Etats-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq s'adjugent respectivement 1.7% et 1% en dollar. En revanche, les marchés émergents souffrent et reculent de 4.7% en dollar, pénalisés entre autres par la déconfiture du géant immobilier Evergrande en Chine, désormais en liquidation. Sur le front obligataire, les taux d'intérêt à 10 ans se tendent marginalement sur le mois. Du côté des devises, l'euro recule de 2% face au dollar mais progresse de 2% face au yen.

février 2024

Le mois de février a une nouvelle fois été marqué par un vif bond des marchés actions des zones développées comme émergentes, contrairement aux marchés obligataires qui ont été pénalisés par les statistiques publiées. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le supposé retard de la Banque du Japon dans le processus de normalisation de son taux directeur continue d'affaiblir le yen, ce qui bénéficie mécaniquement aux actions nipponnes, fortement exportatrices. Par ailleurs, on note également que les actions chinoises ont fortement rebondi pour revenir sur des niveaux proches de ceux du début d'année. En l'absence de nouvelles probantes, la meilleure explication est probablement que ces marchés ont bénéficié d'achats à bon compte. En Europe, l'entrée dans la troisième année de la guerre en Ukraine a donné lieu à de fortes tensions entre l'Occident et la Russie. L'entrée officielle de la Suède dans l'OTAN après plus de 200 ans de neutralité et les déclarations du Président français sur l'envoi possible de troupes européennes en Ukraine ont déclenché une réponse cinglante de la part du Kremlin. Le Président russe a en effet signifié que La France était à portée de ses missiles. Outre-Atlantique, la politique est toujours animée par des Primaires sans grand suspense : du côté des Républicains, Donald Trump ne laisse que des miettes à sa seule adversaire encore en lice, Nikki Haley, tandis que Joe Biden remporte haut la main les primaires Démocrates malgré sa cote de popularité en berne. Dans le même temps, le mois a été animé par les données macro-économiques et par les résultats des entreprises. Ainsi, les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont contraint les opérateurs à ranger provisoirement leurs lunettes roses et à repousser leurs anticipations rapides de baisses de taux de la part des Banques centrales. En conséquence, les rendements des obligations gouvernementales se sont significativement tendus sur le mois, d'environ 30 points de base. Mais du côté actions, ce sont véritablement les résultats stratosphériques de NVIDIA qui ont propulsé les indices vers des niveaux record, le Dow Jones et le Nikkei 225 n'étant plus qu'à quelques encablures des 40 000 points, Le CAC 40 des 8 000 et le Nasdaq s'établissant au-dessus des 16 000. En conclusion, les progressions des indices actions sont spectaculaires, comprises entre + 3.5% et 6.5%. On notera néanmoins que les déceptions se paient cash, comme en témoignent les -40% d'AMS OSRAM, ex-fournisseur d'Apple sur un projet désormais abandonné ou les - 15% de Téléperformance, dont le modèle d'affaires pourrait être fortement pénalisé par la montée en puissance de l'intelligence artificielle. Enfin, sur le front des controverses, Edenred a perdu plus de 17% en février à la suite de l'ouverture d'une enquête, assortie d'une saisie de 20 millions d'euros, sur des soupçons de fraude sur des appels d'offres italiens pour un montant équivalent.

mars 2024

Le mois de mars a été celui de tous les records sur les marchés développés. En Europe, le CAC 40 a enfin franchi la barre symbolique des 8 200 points, tandis que l'Eurostoxx 50 retrouvait les 5 000 points, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis décembre 2000, il y a plus de 23 ans. Aux Etats-Unis, le Nasdaq

a très largement dépassé les 16 000 points tandis que le S&P 500 a dépassé les 5 200 points. Enfin, au Japon, le Nikkei a dépassé son précédent plus haut datant de décembre 1989 et a pulvérisé le seuil des 40 000 points. Cette pluie de records ne doit rien au hasard, mais bien à des environnements géopolitique, macro-économique et microéconomique extrêmement balisés et prévisibles. Sur le front géopolitique, tout se passe comme si les forces en présence étaient figées. Que ce soit au sujet de la guerre russo-ukrainienne ou sur le conflit israélo-palestinien, les escalades tant redoutées semblent être parfaitement circonscrites, même si on perçoit une certaine difficulté pour les européens à être sur une même ligne diplomatique. Sur le front macro-économique, la plupart des économistes ont remis à jour leurs perspectives et il n'y a plus grand monde pour miser sur une récession américaine alors que la croissance européenne reste proche de zéro mais positive et que les attentes sur la croissance chinoise sont très raisonnables. Par ailleurs, les discours rassurants des banquiers centraux et les anticipations d'inflation qui sont de plus en plus ancrées contribuent à favoriser les actifs risqués. Enfin, sur le front micro-économique, les résultats des entreprises mondialisées ont plutôt surpris à la hausse tandis que les plus petites capitalisations, tirées par les marchés domestiques, affichent un retard de valorisation de plus en plus important. Dans ce contexte, les marchés actions continuent sur leur lancée et affichent donc des performances positives comprises entre 1,5% et 4% sur le mois. Les marchés obligataires retrouvent quelques couleurs, les taux d'intérêt se détendant sur le mois. Enfin, du côté des devises, la timide remontée du taux directeur de la Banque du Japon n'a pas véritablement profité au yen qui perd à nouveau près de 2% contre l'Euro et le dollar américain.

avril 2024

En avril, les marchés financiers ont repris leur souffle, ployant sous l'effet de publication de chiffres d'inflation moins favorables que prévus. Ainsi, tous les grands indices, qu'ils soient actions ou obligataires ont affiché des performances négatives. Le mois a été animé par de nombreux événements politiques et géopolitiques. Ainsi, aux Etats-Unis, après des semaines d'atermoiements, le Congrès a voté un paquet de 61 milliards d'aides militaires à l'Ukraine, pour qu'elle puisse défendre son territoire contre l'agression des troupes de Vladimir Poutine. Au Proche-Orient, les Iraniens ont lancé une attaque de drones et de missiles contre Israël en représailles de la destruction non revendiquée d'un bâtiment annexe de l'ambassade d'Iran à Damas. Cette vengeance, annoncée bien avant son exécution, a été déjouée par une coalition entre Israël, les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, la Jordanie, Les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. Après que les capitales européennes et américaine ont appelé à faire baisser les tensions pendant quelques jours, Israël s'est contenté de frappes chirurgicales sur le sol iranien, visant surtout à prouver aux Mollahs qu'il avait la capacité à venir les défier sur leur sol, distant d'environ 2000 kilomètres. Sur le front macro-économique, l'économie américaine affiche toujours une vigueur inattendue, avec un rythme mensuel supérieur à 175 000 créations d'emplois (ADP Employment Report) et même si la première estimation de la croissance du premier trimestre a été décevante (1.6% vs 2.5% anticipés). En revanche, l'inflation affiche toujours une progression supérieure à la cible de la Réserve fédérale américaine de plus de 1%, que ce soit pour l'indice des prix à la consommation ou celui excluant les éléments volatils comme l'alimentation ou l'énergie. En Europe en revanche, la croissance en berne et l'inflation revenant vers la cible des 2% annuels pourraient conduire la Banque centrale européenne à baisser son principal taux directeur dès le mois de juin, bien avant son homologue américaine. Sur le front micro-économique, les résultats des entreprises ont été accueillis de façon très tranchée par les investisseurs. Par exemple, si ceux de Google (+11%) ou de Philips (+30%) ont été salués, ceux de Meta (-11%) ou Stellantis (-10%) les ont largement refroidis, que ce soit sur les publications ou sur les prévisions. Dans ce contexte chahuté, on pourra noter l'excellente tenue des banques européennes, qui confirment leur retour en grâce avec une progression du secteur de plus de 3% après près de 15% de hausse le mois précédent, ou le secteur pétrolier qui bénéficie d'un prix du pétrole élevé, plus que jamais thermomètre des conflits au Proche-Orient. Dans ce contexte, les marchés actions des pays développés reculent tous de 2% à 4%, à l'exception notable de l'indice des petites capitalisations françaises en hausse de plus de 1% sur le mois. Les marchés obligataires subissent la remontée assez violente des rendements et affichent des performances

néglatives supérieures à 1%. Seul l'indice des emprunts spéculatifs à haut rendement s'affiche quasiment à l'équilibre en avril. Enfin, du côté des devises, l'euro perd plus de 1% face au billet vert mais gagne 3% face au Yen japonais.

mai 2024

En mai, les marchés financiers actions ont repris leur marche en avant, avec des disparités notables entre les tailles de capitalisation et les zones géographiques. Sur les marchés de taux, ce sont toujours les actifs les plus risqués qui bénéficient de la faveur des investisseurs. Au registre de la géopolitique, les élections européennes qui vont se dérouler entre le 6 et le 9 juin servent de caisses de résonance aux conflits en cours, que ce soit entre la Russie et l'Ukraine mais surtout entre le Hamas et Israël. Ainsi, ce sont trois pays européens, l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, qui ont conjointement décidé de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, portant ainsi à 146 le nombre de nations à le faire. Mais ces élections révèlent aussi les différences de stratégies économiques au sein des blocs occidentaux. Ainsi, le sujet de l'écoulement par la Chine de sa surproduction de véhicules fait l'objet de visions radicalement opposées de part et d'autre de l'Atlantique : lorsque les Etats-Unis quadruplent les droits de douane, les passant de 25% à 100 % de la valeur des véhicules importés, l'Europe s'interroge sur l'opportunité d'un passage de 10% à 20%, redoutant des mesures de rétorsion si elle a l'outrecuidance de passer à l'acte. Sur le front macro-économique, les statistiques économiques sont globalement ressorties en ligne avec les estimations des économistes et autres stratégestes de marché. Ainsi, il est désormais fort probable que la BCE entame son cycle de baisse des taux d'intérêt avant la Réserve Fédérale dès la prochaine réunion du 6 juin 2024. Mais les opérateurs pourraient attendre Christine Lagarde sur l'élaboration d'une stratégie de long terme et sur la projection d'un taux directeur cible. Peu de choses à mentionner du côté des résultats des entreprises si ce n'est ceux de la star incontestée des marchés financiers, à savoir NVIDIA, qui ont encore enflammé les marchés. Fort de résultats hors normes et dépassant toutes les attentes, la société spécialisée dans la fabrication de puces nécessaires au développement de l'intelligence artificielle générative affiche désormais une capitalisation boursière (2,8 billions de \$) supérieure à l'ensemble des 40 actions de l'indice CAC 40 (2,59 billions d'€) Dans ce contexte, les actions affichent des performances positives mais inégales, allant de 0% à plus de 10% selon les marchés. Ainsi, le CAC40 fait du surplace sur le mois mais affiche une performance supérieure à 1% si l'on tient compte des dividendes versés aux actionnaires. C'est également le cas de l'Eurostoxx 50 qui progresse de plus de 2% dividendes compris. Mais sur le Vieux Continent, la palme revient aux petites capitalisations qui se redressent de plus de 11% en France et de l'ordre de 7,5% en Europe. Aux Etats-Unis, sans surprise, le S&P 500 progresse de près de 5% en dollar quand le Nasdaq s'arroe lui près de 7%, tandis que les marchés émergents ne remontent que de quelques dixièmes de pourcent en dollar également. Les marchés obligataires gouvernementaux et de crédit « Investment Grade » font du surplace alors que les emprunts spéculatifs à haut rendement gagnent 1% sur le mois. Enfin, du côté des devises, l'euro reprend plus de 1,7% face au billet vert et plus de 1,4% face au Yen japonais.

juin 2024

Le mois de juin a été évidemment marqué par les élections européennes, et le psychodrame français qui en a résulté. En effet, entre le 6 et le 9 juin se sont déroulées les élections donnant lieu au renouvellement du parlement européen dans l'ensemble de l'Union. Alors que les résultats globaux ont fait état d'une assez bonne résistance des partis pro-européens et que les partis europhobes ou eurosceptiques progressaient à un rythme contenu, le vote des Français a entraîné des répercussions inédites. Constatant que sa majorité relative était désormais une faible minorité, et souhaitant probablement éviter un moment Hollande, le Président Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale dès le 9 juin au soir et de convoquer des élections législatives le 30 juin et le 7 juillet 2024. Ainsi, à partir de cette date, les marchés d'obligations et d'actions françaises ont commencé à dévisser : sur le mois, le CAC40 affiche une performance négative de -6,4%, le CAC Mid 60 -10,9% et le CAC Small -15,7% en tenant compte des dividendes versés. Par sympathie, la prime de risque

obligatoire demandée par les opérateurs pour financer la France s'est également largement tendue passant de 47 à 81 points de base sur le mois, comme le mesure l'écart des taux à 10 ans français et allemand. Ces performances exécrables ont été enregistrées alors que la campagne politique express faisait la part belle aux idées les plus dépensières et potentiellement les plus irréalistes dans un contexte budgétaire plus que contraint par la procédure pour déficit excessif lancée par la Commission européenne contre sept pays de l'UE dont ... la France. Dans ce contexte, la baisse des taux de 25 points de base décidée par la Banque centrale européenne est passée totalement inaperçue et n'a eu pour le moment aucun effet sur l'humeur des marchés financiers européens. Néanmoins, compte tenu des résultats du 1er tour des législatives françaises qui laissent à penser que le futur gouvernement français pourrait se contenter d'expédier les affaires courantes, les marchés européens devraient se calmer et retrouver un peu d'allant. Outre-Atlantique, le premier débat qui a eu lieu le 27 juin dernier entre Joe Biden et Donald Trump a considérablement affaibli le Président sortant. Dès le lendemain, le New York Times, quotidien pourtant très bienveillant envers les Démocrates, s'inquiétait de savoir si Joe Biden était en pleine possession de toutes ses facultés mentales et demandait instamment qu'il se retire en faveur d'un autre candidat. Néanmoins, ce débat n'a eu que peu d'effet sur les marchés financiers américains qui ont vu les indices boursiers voler une nouvelle fois de record en record, portés par les espoirs de croissance pérenne suscités par l'intelligence artificielle. Le titre de première capitalisation boursière mondiale n'a pas cessé d'évoluer entre les 3 sociétés dépassant les 3 000 milliards de dollars de valorisation, à savoir Nvidia, Apple et Microsoft. En conclusion, les marchés européens ont largement pâti de la situation française, l'Eurostoxx 50 fléchissant de 1,75% et le MSCI Small Caps de plus de 3%. A contrario, les marchés américains ont continué d'afficher une forme insolente, le S&P 500 et le Nasdaq progressant respectivement de 3,6% et 6%. Enfin, sur le front des devises, l'Euro flanche de plus de 1% sur le mois face au dollar mais grignote encore 1% face au yen.

juillet 2024

Les situations politiques ont fait les unes de l'actualité en ce mois de juillet 2024. Ainsi, les répliques de la secousse sismique provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale en France ont eu pour point d'orgue les résultats du deuxième tour des élections législatives du 7 juillet dernier, qui se sont traduits par une représentation d'une France fracturée selon trois pôles bien distincts. Mais c'est le 13 juillet que les tensions politiques ont été à leur paroxysme avec la tentative d'assassinat du candidat à l'élection présidentielle américaine et ancien Président Donald J. Trump, dont il a miraculeusement réchappé. Depuis cette date, l'enchaînement des événements s'est accéléré puisque cet assassinat avorté a précipité la cote de popularité du candidat républicain à son sommet au détriment de celle de Joe Biden. Dès lors, chaque gaffe du Président sortant a été scrutée et il a été très rapidement lâché par l'ensemble des caciques du Parti Démocrate. Si bien que le 21 juillet, il n'a eu d'autre choix, à 81 ans, que de se désister en faveur de sa colistière Kamala Harris, qui deviendra probablement la candidate investie par le parti, dont l'emblème est un âne, lors de la convention qui se tiendra du 19 au 22 août 2024. Néanmoins, depuis le 26 juillet, toute cette actualité a été balayée par le début des Jeux Olympiques de Paris 2024 et la cérémonie d'ouverture qui a émerveillé plus d'un milliard de téléspectateurs. Ni la probable fraude électorale au Venezuela qui a vu la reconduction du Président Maduro à la tête du pays, ni le décès, le 31 juillet dernier, du chef du mouvement terroriste palestinien responsable du pogrom du 7 octobre 2023 dans une frappe attribuée à Israël en Iran ne résistent à la déferlante des JO. Sans surprise, au cours du mois, il y a eu beaucoup de volatilité sur les marchés financiers mais finalement, peu de changement au niveau des indices mondiaux : en Europe, les marchés progressent timidement d'un peu moins de 1%, avec un rebond notable de plus de 6% des petites capitalisations françaises qui s'étaient effondrées le mois dernier. Aux Etats-Unis, le S&P 500 fait du surplace alors que le Nasdaq, fortement pondéré en valeurs technologiques recule de moins de 1%, le titre star Nvidia perdant plus de 6% sur le mois. Et, du côté des pays émergents, on enregistre un léger recul de moins de 1%. Sur le front obligataire, tous les marchés progressent fortement avec une excellente performance des obligations d'Etat suivies par le crédit et le haut rendement. Enfin, sur

le front des devises, l'Euro se redresse de 1% sur le mois face au dollar mais cède plus de 5% face au yen.

août 2024

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les marchés financiers affichent des performances positives en ce mois d'août 2024. En effet, alors que le marché des devises avait bien anticipé la légère hausse des taux de la Bank of Japan le 31 juillet dernier et avait complètement renversé le mouvement de baisse tendancielle du yen contre les devises euro et dollar, le marché des actions japonaises a connu un krach boursier d'une violence inouïe (-20%) sur les trois premiers jours du mois. Il est fort probable que les rares opérateurs encore présents devant leurs écrans ont probablement plus regardé les exploits sportifs des athlètes participants aux Jeux Olympiques de Paris 2024 que passé leur temps à recalculer les probabilités de récession mondiale à la suite d'une micro-normalisation des taux directeurs du Japon (+0,15%), ce qui a laissé le champ libre pour que les mouvements baissiers soient exacerbés par l'absence de liquidité. C'est donc dans une ambiance assez délétère qu'août 2024 commençait. Cette volatilité a conduit un des adjoints de Kazuo Ueda, le Président de la Banque du Japon, à rassurer les marchés en stipulant que l'institution nipponne ne toucherait plus à son taux directeur tant que les secousses boursières ne seront pas calmées. Aussi, dès le 6 août, les marchés actions ont complètement changé de fusil d'épaule et se sont concentrés sur le scénario classique d'aléa moral, partant du principe que les banquiers centraux seront toujours là pour prévenir un risque de krach boursier dévastateur pour l'économie mondiale. Avec des statistiques économiques en ligne avec les attentes, un symposium de Jackson Hole qui ouvre la voie à une diminution progressive des taux d'intérêt aux Etats-Unis et une inflation européenne qui franchit à la baisse la barre des 2% annuels, il n'en fallait pas moins pour que le mois s'achève sur une note positive. En Europe, le marché français ne pâtit vraiment plus de l'absence de Premier ministre mais ne progresse que de 1.3% alors que son équivalent européen reprend 1.8%. Aux USA, l'espoir de baisse des taux a pesé sur le dollar, ce qui a bénéficié aux actions : ainsi, le Nasdaq composite se redresse timidement de 0.65% alors que le S&P 500 affiche une performance de 2.4%. Enfin, au Japon, le Topix finit le mois sur une note négative de -2.9% en yen. Sur le front obligataire, les taux à 10ans n'évoluent que marginalement ce qui permet aux indices obligataires de légèrement progresser sur le mois également.

septembre 2024

Le mois de septembre a connu de nombreux rebondissements, qu'ils concernent la politique monétaire et budgétaire, la politique ou la géopolitique. Tout d'abord, on peut dire que les Banques centrales ont fait le show. En Europe, Christine Lagarde et la Banque centrale européenne ont poursuivi leur politique de normalisation des taux directeurs en abaissant de 0.6% le taux de refinancement et de 0.25% le taux de facilités de dépôt compte tenu des chiffres d'inflation qui ont franchement franchi à la baisse la fameuse barre des 2% annuels dans de nombreux pays européens. Quelques jours plus tard, le 18 septembre, c'est la Réserve fédérale américaine qui a enflammé les marchés avec une baisse de son principal taux directeur de 50 points de base. Jerome Powell a en effet pu arguer, que l'inflation étant sous contrôle aux Etats-Unis, la FED pouvait désormais se focaliser sur son deuxième mandat qui est l'emploi et l'inflation. Enfin, à partir du 24 septembre, les autorités chinoises ont annoncé toute une série de mesures destinée à soutenir l'économie. Ce package, d'un montant supérieur à 2 billions (ou 2 000 milliards) de yuans, concerne à la fois l'assouplissement de la politique monétaire, un soutien au marché immobilier via une réduction du taux des emprunts déjà souscrit assorti d'une baisse de l'acompte minimal qui baisse de 25 à 15% pour les logements secondaires, et une incitation à investir sur le marché des actions. Sur le front politique, la campagne présidentielle américaine entre dans la dernière ligne droite, avec des sondages qui ne parviennent pas véritablement à départager les deux impétrants dans les états clés ou « swing states ». Plus près de nous, la France s'est enfin dotée d'un gouvernement de coalition dont l'avenir est suspendu au dépôt d'une motion de censure qui serait promue par les forces extrêmes de l'assemblée, mais qui a eu pour mérite de contenir l'écartement des taux allemands et français. En Autriche, l'extrême-droite néonazie est arrivée largement en tête des

élections législatives, sans toutefois pouvoir, a priori, former un gouvernement. Enfin, le mois de septembre a marqué un tournant dans le conflit qui oppose Israël aux proxies iraniens, puisqu'en dépit des nombreuses protestations internationales, le Premier ministre a donné l'ordre de déclencher une série d'attaques aussi massives qu'ingénieuses pour éradiquer le Hezbollah au Liban, avec bipeurs et talkies-walkies bourrés d'explosifs, raids aériens et incursions de troupes au sol. Dans ce contexte pour le moins agité, les marchés financiers affichent une nouvelle fois des performances positives : si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 progressent de moins de 1%, les marchés américains dopés par la FED avancent de plus de 2% tandis que l'indice des marchés émergents bondit de plus de 6% en dollar, tiré par l'envolée du marché chinois de plus de 23% sur le mois. Du côté des obligations, les emprunts d'états européens profitent à plein de la baisse des taux et progressent de plus de 2% en valeur sur le mois, tandis que le crédit catégorie investissement et le haut rendement s'apprécient respectivement de 1.2% et 0.9%. Aux USA, c'est le haut rendement qui surperforme les emprunts d'état (+1.6% vs +1.2%). Et sur le front des devises, l'euro reprend 0.8% au dollar américain mais fléchit d'environ 1% face au yen japonais.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2024, le fonds a réalisé une performance sur 12 mois

Part M : 16,92%

Part A : 14,60%

Part N : 1,03% création le 2/09/2024

contre 15,24% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les principaux mouvements sur le fonds pour la période

Principaux mouvements de UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M

Achats			Ventes		
Date	Nom	Montant en €	Date	Nom	Montant en €
05/01/2023	LU2249462958/AXIEUPBANEQI	4 782 338.00	11/01/2023	IE00BMVX2492/BLTR CR OPFR B EUR C	3 594 089.60
04/01/2023	LU1218206339/INV-GIG CB-CACCUSD	4 276 170.27	06/01/2023	LU0998540495/DGC STCK SEL B USD	3 271 849.11
05/01/2023	LU1616921232/ELEVA EUROL SELEC I	3 892 239.00	05/01/2023	FR0000098683/LAZ CV GB Act PC eur	3 139 674.00
21/04/2023	LU1694789378/DNCA INV-ALPHA BDS I	3 588 600.00	09/01/2023	LU2004923319/SYNCHRONY SWISS I C	2 988 260.00
04/01/2023	LU1377851966/TCW METWEST HY IU C	3 221 240.79	04/01/2023	LU0765416804/SKY HGL US SDHY AC	2 883 213.12
21/04/2023	LU1218206339/INV-GIG CB-CACCUSD	2 644 955.59	09/01/2023	IE00BYMFSS46/LYXOR CHEN CDT FD	2 876 417.50
04/01/2023	FR0011351659/MYR ACT DURABL FRANC	2 511 264.00	04/01/2023	LU0259626645/DIGITAL EU.A C3DEC	2 717 330.00
04/01/2023	LU2155806958/EUR HI CONV BD I	2 468 840.00	01/02/2023	IE0003JM1523/NB US LRG CAP VAL I	2 415 735.48
01/02/2023	IE00BYX5NX33/FID-MSCI WI-PAEUR	2 435 250.00	09/03/2023	IE0003JM1523/NB US LRG CAP VAL I	2 340 314.88
14/02/2023	LU1305089796/VON EM MKT CORP I	2 247 375.05	04/01/2023	IE00BFNWYS31/LORD ABBETT HY FD I	2 099 844.44
08/02/2023	LU1694789378/DNCA INV-ALPHA BDS I	1 770 900.00	01/02/2023	LU1958553239/APER-CR OPP-IEURHC	1 899 018.00
02/02/2023	LU1311575093/Pareto Nordic Corpor	1 745 305.50	31/01/2023	IE000V7NVNP7/CKC CREDIT OPP I ACC	1 676 830.33
21/04/2023	FR0013028339/MYRIA ACT DURABL EUR	1 510 262.00	05/01/2023	IE00BLLXGR37/NB JAP EQ EN I JPY A	1 518 716.63
13/01/2023	IE00B95WDX70/EI NI GR EUR-INS-AC	1 469 662.50	02/02/2023	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	1 502 808.50
02/02/2023	LU2023701449/LEMA SIC SPR CAP INS	1 213 080.00	02/02/2023	LU0998540495/DGC STCK SEL B USD	1 460 095.55
10/03/2023	IE00BYX5NX33/FID-MSCI WI-PAEUR	1 178 940.00	04/01/2023	FR0011304229/DELUBAC PRIC POWER I	1 402 784.00
21/04/2023	IE00BTL1GH31/NOMURA DYNAMIC I	1 164 736.05	25/11/2022	LU0765416804/SKY HGL US SDHY AC	1 269 088.28
31/01/2023	LU2155806958/EUR HI CONV BD I	1 142 260.00	02/02/2023	LU0765416804/SKY HGL US SDHY AC	1 249 416.61
21/04/2023	FR0011351659/MYR ACT DURABL FRANC	1 088 831.25	02/02/2023	IE00BFNWYS31/LORD ABBETT HY FD I	1 191 763.90
21/04/2023	DE000A1C5D13/ACATIS-GANE VA-B	1 046 877.30	15/02/2023	IE00BMVX2492/BLTR CR OPFR B EUR C	913 282.40
04/01/2023	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	1 013 784.00			
21/04/2023	LU1616921232/ELEVA EUROL SELEC I	960 900.80			
04/01/2023	LU1932489690/CARMI UC FEURC	907 650.00			
01/02/2023	LU0225244705/WPS SELECT GROWTH IC	890 995.60			

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2023, le fonds a réalisé une performance de :

6,25% sur la part M

4,11% sur la part A

sur 12 mois, contre 7,61% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF ALLOCATION DYNAMIQUE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

UFF ALLOCATION DYNAMIQUE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement UFF ALLOCATION DYNAMIQUE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	208 654 188,36
OPCVM	208 654 188,36
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	208 654 188,36
Créances et comptes d'ajustement actifs	145 390,48
Comptes financiers	817 848,57
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	963 239,05
Total de l'actif I+II	209 617 427,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	182 128 721,56
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	26 764 373,39
Capitaux propres I	208 893 094,95
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	208 893 094,95
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	724 331,08
Concours bancaires	1,38
Sous-total autres passifs IV	724 332,46
Total Passifs : I+II+III+IV	209 617 427,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	422 334,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	72 635,21
Sous-total produits sur opérations financières	494 969,21
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-81 668,68
Sous-total charges sur opérations financières	-81 668,68
Total revenus financiers nets (A)	413 300,53
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-5 235 996,77
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-5 235 996,77
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-4 822 696,24
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	430 502,07
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-4 392 194,17
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	26 742 910,78
Frais de transactions externes et frais de cession	-49 298,03
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	26 693 612,75
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 928 158,35
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	24 765 454,40

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 419 185,72
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-92 540,07
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 326 645,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 935 532,49
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 391 113,16
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	26 764 373,39

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, à travers une gestion active et discrétionnaire de l'allocation entre les divers marchés, classes d'actifs actions, devises et taux et zones géographiques.

Il sera investi à hauteur de 90% minimum de l'actif net dans des fonds classés « article 8 » et/ou « Article 9 » au sens de la réglementation SFDR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	188 560 420,99	188 507 981,70	144 589 649,08	221 213 568,35	208 893 094,95
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A en EUR					
Actif net	1 001,42	1 130,03	941,35	210 493 850,29	199 428 817,03
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	214 786,3144	177 577,0954
Valeur liquidative unitaire	1 001,42	1 130,03	941,35	980,01	1 123,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	28,46	88,33	32,35	2,12	133,19
Capitalisation unitaire sur revenu	-25,03	-27,11	-26,86	-25,03	-24,58
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M en EUR					
Actif net	188 559 419,57	188 506 851,67	144 588 707,73	10 719 718,06	9 464 176,20
Nombre de titres	165 362,5095	143 621,5095	129 615,5095	9 044,6124	6 829,8461
Valeur liquidative unitaire	1 140,27	1 312,52	1 115,52	1 185,20	1 385,70
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	32,19	101,57	37,97	2,45	162,99
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,84	-6,56	-6,56	-6,10	-3,88
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	101,72
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	101,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,02

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de

l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011399914 - Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

FR0013173390 - Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A : Taux de frais maximum de 2,50% TTC

FR001400OYE2 - Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N : Taux de frais maximum de 0,92% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	221 213 568,35
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 292 631,55
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-45 810 619,11
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-4 822 696,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	26 693 612,75
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 326 645,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-48,00 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	208 893 094,95

(*) 30.09.2024 : résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A		
Parts souscrites durant l'exercice	2 464,9757	2 558 523,49
Parts rachetées durant l'exercice	-39 674,1947	-42 122 024,35
Solde net des souscriptions/rachats	-37 209,2190	-39 563 500,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	177 577,0954	
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M		
Parts souscrites durant l'exercice	570,0000	734 008,06
Parts rachetées durant l'exercice	-2 784,7663	-3 688 594,76
Solde net des souscriptions/rachats	-2 214,7663	-2 954 586,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 829,8461	
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N		
Parts souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0013173390	UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	C	EUR	199 428 817,03	177 577,0954	1 123,05
FR0011399914	UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	D	EUR	9 464 176,20	6 829,8461	1 385,70
FR001400OYE2	UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N	C	EUR	101,72	1,0000	101,72

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	817,85	0,00	0,00	0,00	817,85
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	817,85

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	817,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	817,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	JPY	CHF	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	761,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps					
Options					
Swaps					
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	761,17	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p>Opérations figurant à l'actif du bilan</p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p> Collatéral espèces</p> <p> Dépôt de garantie espèces versé</p> <p>Opérations figurant au passif du bilan</p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p> Collatéral espèces</p>		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400CEK6	SEXTANT QUALITY FOCUS PART F	AMIRAL GESTION	Actions internationales	France	EUR	2 576 690,00
LU2740269019	AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY P(1)C EUR(V)	AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	14 528 592,00
LU1893657996	THEAM QUANT EQUITY WORLD GURU I EUR ACC	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	10 074 280,80
LU1932489690	CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	Carmignac Gestion	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	3 611 500,00
FR0011400738	CONSTANCE BE WORLD-I	CONSTANCE ASSOCIES	Fonds / Actions	France	EUR	2 737 737,80
IE00BMVX2492	CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	CORUM BUTLER ASSET MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	6 350 755,00
IE00BMCT1J48	CORUM BUTLER EUR H/Y-EUR IFP	CORUM BUTLER ASSET MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	3 182 760,00
FR0011697077	DELUBAC PRICING POWER N	DELUBAC ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	1 276 010,97
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	DNCA FINANCE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	6 450 000,00
IE00B95WDX70	EI STURDZA-NIPPON GR-EUR INS	ERIC STURDZA MANAGEMENT COMPANY S.A.	Non applicable	Irlande	EUR	4 769 595,00
LU1311575093	Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	FUNDROCK MANAGEMENT COMPANY SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	5 961 442,50
FR0011659895	IDAM SMALL FRANCE I	IDAM	Fonds / Actions	France	EUR	2 487 500,00
IE000COQKPO9	Invesco Markets II plc - Invesco NASDAQ-100 ESG UCITS ETF US	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	16 591 603,18
LU1165637460	IVO FIXED INCOME EUR I	IVO CAPITAL PARTNERS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	2 943 200,00
IE00BF4G6Y48	JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV GLOBAL RESEARCH ENHANCED INDEX EQ	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Fonds / Actions	Irlande	USD	9 577 872,36
IE00BF4G7076	JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV US RESEARCH ENHANCED INDEX EQUITY	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Fonds / Actions	Irlande	EUR	23 277 735,00
LU2023701449	LEMANIK SICAV SPRING CAPITALISATION INSTITUTIONAL EUR	Lemanik Asset Management Luxembourg	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 593 820,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0765416804	SKY HGL US SH DURATION HY AUDS	Lemanik Asset Management Luxembourg	High yield / Credit arbitrage	Luxembourg	USD	5 770 785,31
FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	11 779 064,00
FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	25 933 989,00
FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES M	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	6 336 550,00
FR001400KTL5	KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	4 246 870,00
FR0013300217	HUDSON BLUE CHIPS Part I	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Diversifiés	France	EUR	2 412 286,00
IE000X576WJ6	NOMURA FUNDS IRELAND CORPORATE HYBRID BOND FUND F EUR ACCUMA	NOMURA ASSET MANAGEMENT UK	Non applicable	Irlande	EUR	5 750 880,00
LU2696109565	BOND INVESTMENT OPPORTUNITY X EUR CAP	QUAERO CAPITAL FUNDS (LUX) SICAV - CHINA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 391 160,00
IE00BKXBBS42	SPHEREINVEST GLB CR STRT-D E	SPHEREINVEST GROUP LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	4 825 405,38
LU1971906802	UBS ETF EURS50 ESG EUR DIS	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	13 670 358,00
IE0003110479	WELL.USD CORE HIGH ACC.A USD	WELLINGTON MANAGEMENT COMPANY LLP	Fonds / Obligations	Irlande	USD	2 545 746,06
Total						208 654 188,36

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	135 332,00
	Souscriptions à recevoir	10 058,48
Total des créances		145 390,48
Dettes		
	Rachats à payer	301 277,80
	Frais de gestion fixe	422 443,29
	Autres dettes	609,99
Total des dettes		724 331,08
Total des créances et des dettes		-578 940,60

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 182 892,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	53 104,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			50 708 759,00
	FR0013300217	HUDSON BLUE CHIPS Part I	2 412 286,00
	FR001400KTL5	KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE	4 246 870,00
	FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	11 779 064,00
	FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	25 933 989,00
	FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES M	6 336 550,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			50 708 759,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-4 392 194,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-4 392 194,17
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-4 392 194,17

Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-4 365 687,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-4 365 687,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-4 365 687,47
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-4 365 687,47
Total	-4 365 687,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	177 577,0954
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-26 506,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-26 506,68
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-26 506,68
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-26 506,68
Total	-26 506,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	6 829,8461
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-0,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-0,02
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-0,02
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-0,02
Total	-0,02
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	24 765 454,40
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	24 765 454,40
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	24 765 454,40

Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	23 652 190,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	23 652 190,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	23 652 190,89
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	23 652 190,89
Total	23 652 190,89
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	177 577,0954
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 113 263,52
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 113 263,52
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 113 263,52
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 113 263,52
Total	1 113 263,52
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	6 829,8461
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-0,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-0,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-0,01
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-0,01
Total	-0,01
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			208 654 188,36	99,89
OPCVM			208 654 188,36	99,89
Gestion collective			208 654 188,36	99,89
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY P(1)C EUR(V)	EUR	10 400	14 528 592,00	6,96
BOND INVESTMENT OPPORTUNITY X EUR CAP	EUR	4 000	4 391 160,00	2,10
CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	EUR	25 000	3 611 500,00	1,73
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	34	2 737 737,80	1,31
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	50 000	6 350 755,00	3,04
CORUM BUTLER EUR H/Y-EUR IFP	EUR	25 000	3 182 760,00	1,52
DELUBAC PRICING POWER N	EUR	13	1 276 010,97	0,61
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	50 000	6 450 000,00	3,09
EI STURDZA-NIPPON GR-EUR INS	EUR	1 500	4 769 595,00	2,28
HUDSON BLUE CHIPS Part I	EUR	2 300	2 412 286,00	1,15
IDAM SMALL FRANCE I	EUR	12 500	2 487 500,00	1,19
Invesco Markets II plc - Invesco NASDAQ-100 ESG UCITS ETF US	USD	320 000	16 591 603,18	7,94
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	20 000	2 943 200,00	1,41
JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV GLOBAL RESEARCH ENHANCED INDEX EQ	USD	210 000	9 577 872,36	4,59
JPMORGAN ETFS IRELAND ICAV US RESEARCH ENHANCED INDEX EQUITY	EUR	450 000	23 277 735,00	11,14
KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE	EUR	4 000	4 246 870,00	2,03
LEMANIK SICAV SPRING CAPITALISATION INSTITUTIONAL EUR	EUR	38 000	4 593 820,00	2,20
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	8 800	11 779 064,00	5,64
MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	EUR	14 100	25 933 989,00	12,45
NOMURA FUNDS IRELAND CORPORATE HYBRID BOND FUND F EUR ACCUMA	EUR	50 000	5 750 880,00	2,75
Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	EUR	45 000	5 961 442,50	2,85
SEXTANT QUALITY FOCUS PART F	EUR	17 000	2 576 690,00	1,23
SKY HGL US SH DURATION HY AUSD	USD	42 000	5 770 785,31	2,76
SPHEREINVEST GLB CR STRT-D E	EUR	25 960,1175	4 825 405,38	2,31
THEAM QUANT EQUITY WORLD GURU I EUR ACC	EUR	40	10 074 280,80	4,82
UBS ETF EURS50 ESG EUR DIS	EUR	780 000	13 670 358,00	6,54
UFF DYNASTIES FAMILIALES M	EUR	5 500	6 336 550,00	3,03
WELL.USD CORE HIGH ACC.A USD	USD	125 000	2 545 746,06	1,22
Total			208 654 188,36	99,89

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	208 654 188,36
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	963 239,05
Autres passifs (-)	-724 332,46
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	208 893 094,95

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	EUR	177 577,0954	1 123,05
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	EUR	6 829,8461	1 385,70
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE N	EUR	1,0000	101,72

UFF ALLOCATION DYNAMIQUE

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	215 965 614,99	140 734 119,99
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	215 965 614,99	140 493 369,99
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	215 965 614,99	140 493 369,99
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	240 750,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	240 750,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	8 547 321,03	16 638 787,80
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 547 321,03	16 638 787,80
COMPTES FINANCIERS	1 959 161,88	0,00
Liquidités	1 959 161,88	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	226 472 097,90	157 372 907,79

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	226 167 763,26	140 518 137,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	477 887,46	4 922 307,73
Résultat de l'exercice (a,b)	-5 432 082,37	-850 795,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	221 213 568,35	144 589 649,08
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	124 200,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	124 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	124 200,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	577 202,91	3 095 152,66
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	577 202,91	3 095 152,66
COMPTES FINANCIERS	4 681 326,64	9 563 906,05
Concours bancaires courants	4 681 326,64	9 563 906,05
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	226 472 097,90	157 372 907,79

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	0,00	783 924,75
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	0,00	3 061 039,50
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	0,00	992 971,35
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43 284,11	3 600,36
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	43 284,11	3 600,36
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	82 635,12	52 980,06
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	82 635,12	52 980,06
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-39 351,01	-49 379,70
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 863 830,99	847 575,78
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 903 182,00	-896 955,48
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 528 900,37	46 159,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-5 432 082,37	-850 795,76

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises publiées quotidiennement.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré);

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion, peuvent s'ajouter

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses
- objectifs qui sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- le revenu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part M : 0,5 % TTC maximum Part A : 2,50 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50 % TTC maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 35,88 euros
Commissions de surperformance	Néant	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	Capitalisation	Capitalisation
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	144 589 649,08	188 507 981,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	269 851 967,93	1 639 963,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-200 269 243,26	-19 082 335,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 759 959,48	8 389 829,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 399 693,50	-3 838 011,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 085 326,69	1 222 088,43
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 303 023,72	-3 172 897,07
Frais de transactions	-47 844,65	-12 810,84
Différences de change	-4 950 169,69	9 245 391,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	12 825 004,89	-37 342 608,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	12 542 355,85	-282 649,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	282 649,04	-37 059 959,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-25 319,96	-69 987,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	25 319,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-25 319,96	-95 307,40
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 903 182,00	-896 955,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	137,06 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	221 213 568,35	144 589 649,08

(*) 29/09/2023 : Soutle fusion 137.06€;

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 959 161,88	0,89
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 681 326,64	2,12
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 959 161,88	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 681 326,64	2,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	40 270 828,55	18,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 290 022,21	1,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 959 161,88	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	64,14	0,00	1,07	0,00	0,02	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	8 477 882,21
	Autres créances	69 438,82
TOTAL DES CRÉANCES		8 547 321,03
DETTES		
	Frais de gestion fixe	430 351,48
	Autres dettes	146 851,43
TOTAL DES DETTES		577 202,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		7 970 118,12

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A		
Parts souscrites durant l'exercice	222 810,6253	220 083 497,66
Parts rachetées durant l'exercice	-8 025,3109	-8 024 304,64
Solde net des souscriptions/rachats	214 785,3144	212 059 193,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	214 786,3144	
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M		
Parts souscrites durant l'exercice	42 125,6805	49 768 470,27
Parts rachetées durant l'exercice	-162 696,5776	-192 244 938,62
Solde net des souscriptions/rachats	-120 570,8971	-142 476 468,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 044,6124	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 276 084,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,04
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	593 838,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	6 092,04

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			39 130 283,40
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	1 415 090,40
	FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	11 870 460,00
	FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	23 576 469,00
	FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	2 268 264,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			39 130 283,40

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-5 432 082,37	-850 795,76
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 432 082,37	-850 795,76

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 376 833,74	-26,86
Total	-5 376 833,74	-26,86

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-55 248,63	-850 768,90
Total	-55 248,63	-850 768,90

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	477 887,46	4 922 307,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	477 887,46	4 922 307,73

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	455 705,08	32,35
Total	455 705,08	32,35

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	22 182,38	4 922 275,38
Total	22 182,38	4 922 275,38

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	207 862 900,35	188 560 420,99	188 507 981,70	144 589 649,08	221 213 568,35
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A en EUR					
Actif net	986,78	1 001,42	1 130,03	941,35	210 493 850,29
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	214 786,3144
Valeur liquidative unitaire	986,78	1 001,42	1 130,03	941,35	980,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	30,69	28,46	88,33	32,35	2,12
Capitalisation unitaire sur résultat	-25,61	-25,03	-27,11	-26,86	-25,03
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M en EUR					
Actif net	207 861 913,57	188 559 419,57	188 506 851,67	144 588 707,73	10 719 718,06
Nombre de titres	188 777,9217	165 362,5095	143 621,5095	129 615,5095	9 044,6124
Valeur liquidative unitaire	1 101,09	1 140,27	1 312,52	1 115,52	1 185,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	33,96	32,19	101,57	37,97	2,45
Capitalisation unitaire sur résultat	-7,34	-5,84	-6,56	-6,56	-6,10

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
Acatis Gané Value Event Fonds B	EUR	375	8 994 405,00	4,07
TOTAL ALLEMAGNE			8 994 405,00	4,07
FRANCE				
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	34	2 198 598,10	1,00
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	195	3 593 672,55	1,63
IDAM SMALL FRANCE I	EUR	12 500	2 441 875,00	1,10
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 640	1 415 090,40	0,64
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	10 500	11 870 460,00	5,37
MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	EUR	14 100	23 576 469,00	10,65
SILVER AUTONOMIE	EUR	16	2 909 263,84	1,31
UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	EUR	2 400	2 268 264,00	1,02
TOTAL FRANCE			50 273 692,89	22,72
IRLANDE				
Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD Class B Acc Sh	USD	350 000	6 329 347,26	2,86
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	50 000	5 833 515,00	2,64
EI STURDZA-NIPPON GR-EUR INS	EUR	1 500	4 047 525,00	1,83
Fidelity MSCI World Index Fund EUR P Acc	EUR	410 000	3 527 681,00	1,59
LORD ABBETT HIGH YIELD FUND USD I AC	USD	425 000	5 797 372,03	2,62
LYXOR NEWCITS IRL II PLC - LYXOR CHENAVARI CDT FD	EUR	40 000	4 648 232,00	2,10
NEUBERGER BERMAN US LARGE CAP VALUE FD USD I ACC	USD	250 000	2 278 205,79	1,03
NOMURA FUNDS IRELAND GLOBAL DYNAMIC BOND FUND CLASS I USD CA	USD	45 000	5 367 912,75	2,43
SPHEREINVEST GLB CR STRT-D E	EUR	17 947,9963	2 912 696,14	1,32
TOTAL IRLANDE			40 742 486,97	18,42
LUXEMBOURG				
2XIDEAS UCITS GLOBAL MID CAP LIBRARY FUND S USD ACC	USD	25 000	3 264 876,87	1,48
AIS EURO STOXX 50 ETF DR C	EUR	82 000	8 449 329,20	3,82
AMD INDEX MSCI WORLD SRI PAB UCTS ETFDRC	EUR	360 000	29 307 528,00	13,25
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY I EUR	EUR	7 000	11 220 930,00	5,07
BNP INSTICASH EUR GOV I C	EUR	0,0019	0,19	0,00
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD I EUR C	EUR	2 800	3 723 272,00	1,68
CARMIGNAC PTF UNCONSTR CREDIT F EUR C	EUR	30 000	3 805 200,00	1,72
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	550	5 327 648,66	2,41
DGC STOCK SELECTION B USD	USD	33 000	3 764 342,77	1,70
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	55 000	6 688 550,00	3,03
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	9 000	2 615 220,00	1,18
ELEVA EUROLAND SELECTION FUND I EUR CAP	EUR	9 000	13 383 630,00	6,05
LEMANIK SICAV SPRING CAPITALISATION INSTITUTIONAL EUR	EUR	25 000	2 846 250,00	1,29
OSSIAM SHILLER BRLY CAPE EUR	EUR	8 570	9 343 751,02	4,23
Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	EUR	15 000	1 826 604,00	0,82
RUFFER TOT.RET.INT.EUR CL.I C.	EUR	1 450 000	2 246 775,00	1,02
SKY HGL US SH DURATION HY AUSD	USD	42 000	5 479 037,67	2,47
TCW FUNDS SICAV METWEST HIGH YIELD BOND FUND IU USD CAP	USD	2 100	2 662 084,75	1,20
TOTAL LUXEMBOURG			115 955 030,13	52,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			215 965 614,99	97,63
TOTAL Organismes de placement collectif			215 965 614,99	97,63
Créances			8 547 321,03	3,86
Dettes			-577 202,91	-0,26
Comptes financiers			-2 722 164,76	-1,23
Actif net			221 213 568,35	100,00

Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE M	EUR	9 044,6124	1 185,20
Parts UFF ALLOCATION DYNAMIQUE A	EUR	214 786,3144	980,01

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: UFF ALLOCATION DYNAMIQUE
Identifiant d'entité juridique : 969500I379S07YNUSC86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%



dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables.



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds UFF Allocation Dynamique (ci-après le « Fonds ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum à 90% dans des OPC relevant des articles 8 ou 9 de la réglementation SFDR.

L'approche de UFF Allocation Dynamique, étant donné que c'est un fonds de fonds, est tributaire des approches ESG des sous-jacents et n'en fait pas la synthèse en transparence.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Non applicable

- **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Compte tenu du fait qu'UFF Allocation Dynamique est un fonds de fonds, il ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. En effet, les différents sous-jacents ont chacun leur approche et elles ne sont pas forcément conciliables simplement.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les 10 premières lignes au 30 septembre 2024 sont :

Investissements les plus importants	Article	% d'actifs
UFF Actions France	SFDR 8	12.41%
Jpm Us Rei Esg	SFDR 8	11.14%
Invesco Nasdaq 100 ESG	SFDR 8	7.94%
Axiom Lux-European Banks -	SFDR 8	6.96%
UBS Eurostoxx 50 ESG	SFDR 8	6.54%
UFF Privilège	SFDR 8	5.64%
Theam Quant World Guru	SFDR 8	4.82%
JPM Global Rei ESG	SFDR 8	4.59%
DNCA Alpha Bonds	SFDR 8	3.09%
Butler Credit Opportunity	SFDR 8	3.04%

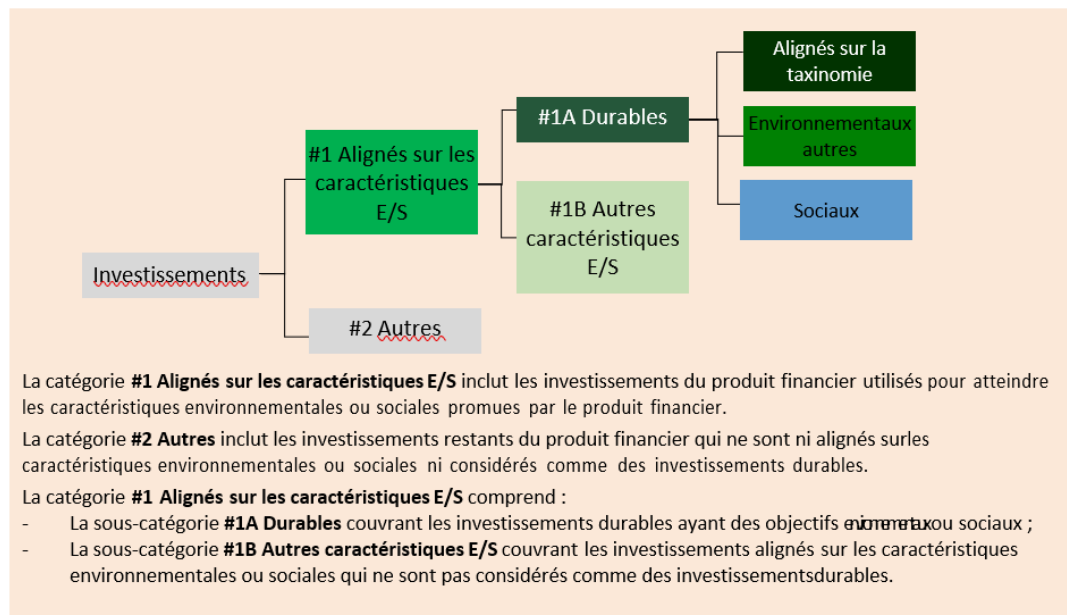
La liste comprend les investissements qui constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



- **Au 30 septembre 2024, le fonds a 94.44%** de son actif net constitué d'investissements contribuant au minimum à la promotion de caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés sur les caractéristiques E/S**), c'est-à-dire relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR.
- Le fonds a donc 5.56% de son actif net appartenant à la poche **#2 Autres** constitués très majoritairement d'OPC qui relèvent toujours de l'article 6 SFDR.
- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Compte tenu du fait qu'UFF Allocation Dynamique est un fonds de fonds, nous avons une vision partielle des secteurs économiques dans lesquels les investissements sont réalisés. Néanmoins, les actions du secteur technologiques sont privilégiées ainsi que celles qui relèvent du style croissance.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le Fonds n'a pas d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, le Fonds ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie ». En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%.

Ainsi, au 30 septembre 2024, la part de nos investissements alignés à la Taxonomie est nulle.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

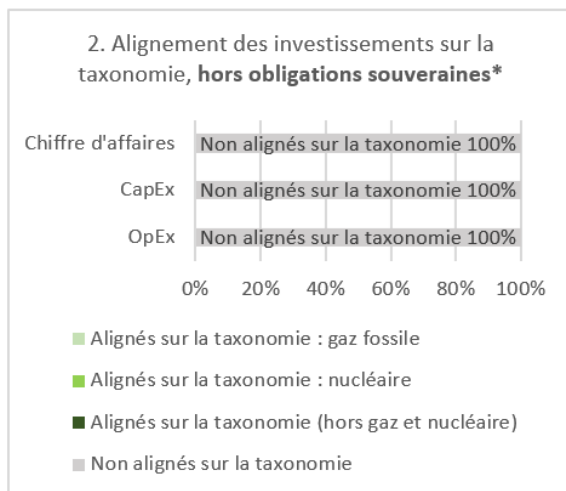
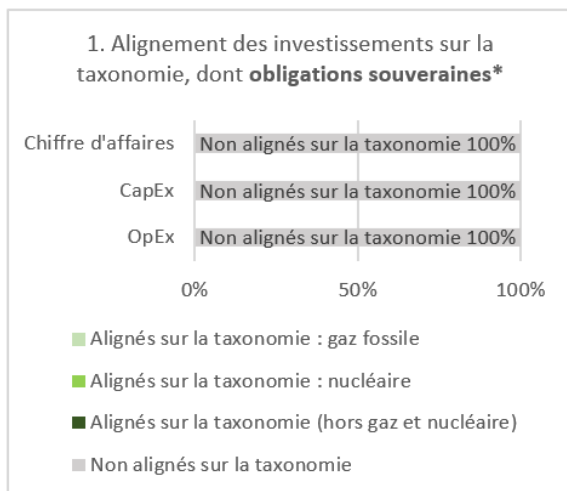
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, il n'y a aucune part minimale d'investissements dans les activités transitoires et habilitantes sur laquelle le Fonds s'engage.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au 30 septembre 2024, la part d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE est restée nulle.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?



Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ces investissements, qui représentent moins de 30% du portefeuille (5.56%), ont consisté en des fonds qui relèvent de l'article 6 du règlement SFDR. Ces fonds entrent dans la construction d'UFF Allocation Dynamique pour viser de dépasser son objectif de performance.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementale et/ou sociale consistent principalement à investir dans des fonds relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Chaque fonds sous-jacent fait l'objet d'une due diligence visant à comprendre non seulement le processus de gestion financière mais également la méthodologie ESG des gérants et de la société de gestion du sous-jacent, ainsi que les systèmes de gestion des risques financiers et extra-financiers implémentés.

Aussi, pour au minimum 70% des sous-jacents qui composent le portefeuille, nous avons la description des méthodologies ESG de chacun, étant entendu qu'elles sont très difficilement conciliables.

Néanmoins, nous pouvons être confiants sur le fait que des politiques d'exclusions sectorielles et normatives sont implémentées dans les stratégies gérées en Europe avec une approche Best-in-Class ou Best-in-Universe pour les fonds les plus en pointe sur l'intégration des critères extra-financiers dans leur processus de gestion.

Pour ce qui est des fonds gérés en dehors du sol européen, nous constatons que le « Best Effort » est très souvent privilégié.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable